Accueil de loisirs

CRAC'H

Périscolaire-ALSH 2025-2026

L'accueil périscolaire et extrascolaire pour les enfants de la TPS au CM2 se déroule à l'accueil de loisirs situé dans le bâtiment de l'Espace Océan, au 6 rue d'Aboville – 56950 Crac'h.

Les inscriptions et annulations se font directement sur le portail famille. Afin de permettre à chaque enfant d'avoir une place, merci de nous informer par mail en cas d'absence, en dehors des délais prévus par le portail. Cela nous permet de libérer une place pour un enfant éventuellement sur liste d'attente.

Objectifs pédagogiques 2025-2026

Cette année, l'équipe d'animation souhaite axer ses activités autour des objectifs suivants :

- **♣** Découvertes artistiques, culturelles et de loisirs
- Stimuler la créativité et l'inspiration par la découverte musicale, théâtrale, etc.
- Développer son coté créatif, imaginaire et poétique
- **♣** Découvertes de nouvelles pratiques physiques et sportives
- Découvrir les valeurs et les nouveautés des sports
- Sensibiliser aux bienfaits du sport sur la santé physique et mentale
- **Les Citoyenneté et vivre ensemble**
- Responsabiliser enfants et adultes par l'échange, le partage et la coopération
- Permettre aux enfants de s'exprimer sur leurs besoins, leurs envies, leurs souhaits en les laissant être acteurs dans le projet
- **♣** Environnement et éco-citoyenneté
- Initier les enfants sur l'impact de leur consommation à travers l'alimentation, le gaspillage et les ieux
- Faire découvrir la faune et la flore locales

1. Contacts & communication

Coordinatrice Enfance-Jeunesse : Coline DANEL

Directrice adjointe : Carole ANDRÉ

Caracter Caracter Caracter

Portail famille :

 $\underline{https://espacefamille.aiga.fr/index.html?dossier=1773985\#connexion\&111759}$

Sites internet:

- https://www.lespep56.com/alsh-de-crach/
- https://www.ville-crach.fr



Accueil de loisirs

CRAC'H

2. Périscolaire (matin et soir)

Accueil du matin

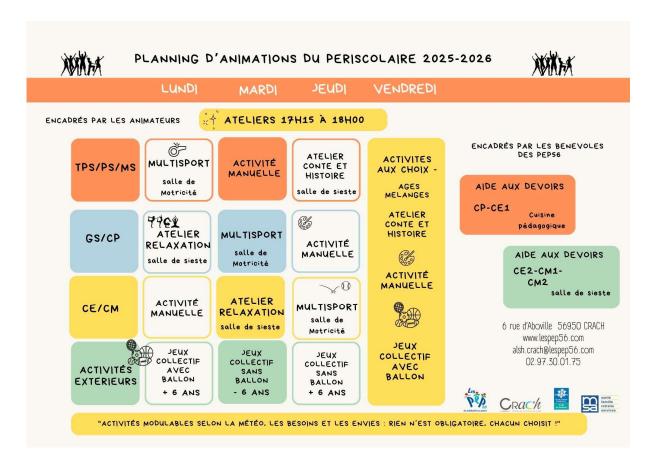
- © 7h30 à 8h45
- Name de la constant de

Accueil du soir

- (16h30 à 18h45
- 🙀 Départ possible à partir de 17h
- → À partir de 17h15, des activités encadrées sont proposées chaque soir. Les enfants peuvent y participer librement ou rester en activités calmes et autonomes.
- IN Une aide aux devoirs est proposée dès le CP.

Il s'agit d'un accompagnement calme et surveillé. Ce dispositif ne remplace pas la vérification familiale des devoirs demandés par les enseignants.

Ci-dessous le planning d'activités, il pourra évoluer selon les besoins et la météo.







Accueil de loisirs

CRAC'H

3. Les mercredis

Cette année, chaque mercredi, les enfants découvriront une journée mondiale (thématique différente chaque semaine).

Le planning des activités vous sera communiqué au moins 2 semaines avant chaque période.

⚠ Pour le bon déroulement des activités, aucun départ ou arrivée ne sera autorisé en dehors des horaires suivants :

- 7h30 à 9h30
- 11h45 à 12h00
- 13h30 à 14h00
- 17h00 à 18h45

Pour toute demande exceptionnelle, merci de contacter la direction par mail.

4. Les vacances scolaires (extrascolaire)

(b) Horaires identiques aux mercredis

Les thèmes des vacances sont choisis par l'équipe d'animation. Les plannings sont envoyés 2 semaines avant chaque période.

Dates et ouverture des inscriptions sur le portail famille (année 2025-2026)

Vacances	Dates	Ouverture portail famille Crac'hois	Ouverture portail famille Extérieurs
Toussaint	Lundi 20 au Vendredi 31 octobre 2025	Lundi 29 septembre 2025	Lundi 6 octobre 2025
Noël	Lundi 20 au Vendredi 26 Décembre 2025 *fermé le jeudi 25 déc	Lundi 1er décembre 2025	Lundi 8 décembre 2025
Hiver	Lundi 16 au Vendredi 27 février 2026	Lundi 26 janvier 2026	Lundi 2 février 2026
Printemps	Lundi 13 au Vendredi 24 avril 2026	Lundi 23 mars 2026	Lundi 30 mars 2026
Été	Lundi 6 juillet au Jeudi 27 août 2026	Lundi 1er juin 2026	Lundi 15 juin 2026

^{*}L'accueil de loisirs sera fermé le jeudi 25 décembre 2025, du lundi 29 décembre au vendredi 2 janvier, le vendredi 15 mai 2026 et le vendredi 28 aout 2026.

L'ouverture de l'accueil de loisirs est conditionnée à l'inscription d'un minimum de 12 enfants.

Annexes

Règlement intérieur de l'accueil de loisirs

